



RWA/526/Armement

SA/N

F  
I  
A  
B  
I  
L  
I  
T  
E

100	
90	X
80	
70	
60	
50	

3880/N  
Le 2 avril 1991

**NOTE DE RENSEIGNEMENT**

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense  
N° 001153 du 12 MAR 2021

**RWANDA - RSA - BELGIQUE**

**LIVRAISON D'ARMES SUD-AFRICAINES**

Le gouvernement rwandais s'est adressé dès le début de la rébellion du Front Patriotique Rwandais aux autorités sud-africaines pour se procurer de l'armement.

Au cours du mois de novembre 1990, seize rotations d'avions-cargos de la Safair ont effectué des livraisons d'armes (essentiellement de l'armement de petit calibre et des munitions).

Les livraisons ont été payées comptant. Les autorités sud-africaines sont convaincues que le financement, hors de portée de l'Etat rwandais, a été assuré par la Belgique.

USAGE STRICTEMENT NATIONAL

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**